

NOTE MATERIEL DE CONSTRUCTION

1. Données générales du pays

- 2.1. Aspects physiques
- 2.2. Aspects sociaux
- 2.3. Régime politique
- 2.4. Aspects économiques

2. Analyse du secteur

- 2.1 L'offre
 - 2.1.1 Niveau de production et types d'entreprises présentes dans le secteur
 - 2.1.2 Types de produits offerts
- 2.2. La demande
 - 2.2.1 Niveau de la consommation et tendance
 - 2.2.2. Préférences du consommateur
 - 2.2.3. Types de consommateurs
- 2.3. Le commerce extérieur
 - 2.3.1 Quantités importées, produits et origines
 - 2.3.2 Quantités exportées, produits et origines
- 2.4. La Distribution
- 2.5 Aspects clés dans la commercialisation
 - 2.5.1 Tarifs et barrières à l'entrée
 - 2.5.2. Etiquetage et emballage admis
 - 2.5.3. Moyens de paiements utilisés
 - 2.5.4. Promotion
 - 2.5.5. Transport

3. Annexes

3.1. Foires

3.2. Adresses utiles

3.3. Liste des importateurs

Résumé

- Le secteur du matériel de construction en Mauritanie présente une diversité de produits dont certains sont fabriqués par des entreprises de la place. Parmi ceux-ci, il y a :
 - Le ciment, que produisent deux sociétés Mauritanienne à savoir : **Ciment de Mauritanie** et la **MAFCI**.
 - Le plâtre, le gypse et le marbre qui sont produits par la **SAMIA** (Société Arabe des Industries Métallurgiques).
 - Le fer qui est produit par la SAFA, une filiale de la **SNIM** (Société Nationale des Industries Minières).
- Il existe aussi une compagnie de fabrication de carreaux qui est la **CIRCAM** (Compagnie Industrielle de Revêtement en Carreaux et Marbre). Mis à part ces produits de base, on peut répertorier plusieurs dépôts de briques de hourdis qui sont un mélange de ciment, de sable et de coquillage.
- Le niveau de production de ces sociétés est conditionné par la demande qui est aujourd'hui en pleine expansion, dans la mesure où ce marché écoule toute la production de ces industries.
- La quasi-totalité des entreprises présentes sur le secteur sont des sociétés anonymes favorisant le partenariat avec des investisseurs étrangers.
- L'actuel niveau de consommation en matériel de construction est très élevé en raison de l'importance capitale qui est accordée de nos jours au bâtiment (public ou privé). Cette tendance est en continuelle hausse.
- Le consommateur mauritanien a le choix entre plusieurs produits (ciment, plâtre, gypse, marbre, fer, carreaux...). Les importations viennent principalement de l'Europe, notamment de l'Espagne, de l'Italie et de la France ; de l'Asie et très peu de l'Afrique. Il n'existe pratiquement pas d'exportation de produit Mauritanien vers l'étranger.
- Concernant la commercialisation, les représentations et les distributeurs sont innombrables, on compte plusieurs quincailleries et principalement deux grossistes qui alimentent ces mêmes quincailleries au niveau de Nouakchott.
- La promotion se ramène aux annonces à la télé, à la radio ou dans les revues.
- Le moyen de transport le plus usuel est la voie maritime.

- En définitive, on peut dire que le matériel de construction en Mauritanie est en pleine expansion, il peut toujours se développer plus en offrant une gamme plus variée de produit diversifiant le choix des consommateurs.

1.- DONNÉES GÉNÉRALES DU PAYS

1.1. Aspects physiques

La Mauritanie est un pays de l'Afrique de l'ouest qui s'étend de l'Océan Atlantique au désert du Sahara sur 1,03 millions de km². Au nord, elle est limitée par le Sahara Occidental et l'Algérie, à l'est et au sud-est par le Mali, au sud par le Sénégal avec qui elle possède une frontière fluviale « le fleuve Sénégal ».

La Mauritanie a un climat désertique dans le nord du pays, un régime soudano sahélien prenant au sud où les précipitations pluviométriques sont plus importantes. Sur le littoral, le climat est plutôt « doux » à Nouakchott, les températures moyennes maximales s'élèvent à 30 ° en janvier et février, 33° à 34° de mars à juin, 32° en juillet et août, 35° à 36° en septembre, octobre et novembre et enfin 29 en décembre.

Dans le reste du pays les températures restent contrastées et variantes. La saison des pluies ou hivernage se situe aux alentours d'août et septembre.

La végétation du pays se compose de savane de steppe au sud, « des prairies » temporaires et d'oasis ailleurs.

La population : on estime qu'en 2015 avec une croissance de 3 % elle dépassera 5 millions, elle est estimée à plus de 2 570 000 habitants avec une croissance annuelle de l'ordre de 2,6 %. **La population urbaine est estimée à 67% de la population totale, et se concentre pour les trois quarts dans la capitale Nouakchott.**

Cette population est composée essentiellement de quatre groupes ethniques.

- Les halpulars peuls : éleveurs, agriculteurs, les noirs de la vallée du fleuve Sénégal.
- Les Maures composés en deux sous-groupes : arabo-berbères et noirs : ils sont essentiellement éleveurs, commerçants et agriculteurs.
- Les soninkés, également agriculteurs de la vallée (Sélibaby et Kaédi).

- Les Wolofs, habitants principalement la région du Trarza.

Les langues couramment utilisées sont l'Arabe, le Français, le Hassaniya, le Pular, le Soninké et le Wolof. **La langue officielle est l'Arabe.**

1.2. Aspects sociaux

La population active

La population active est de près de 85 % dans le secteur informel, le taux de chômage est estimé à plus de 20 % de la population. Le revenu moyen par habitant approche les 400 \$ US par an.

Le secteur informel représente une part importante de l'économie du pays. Essentiellement urbain, il est constitué de plus de **100 000 micro-entreprises**; secteur actif dans les activités traditionnelles ne demandant pas de personnel instruit et qualifié. Il représente, selon la Banque Mondiale (BM), 10% du PIB et 23% de la richesse nationale et emploie 60% de la population active ».

(**Source** : Diagnostic du Secteur Industriel Mauritanien « Journées Nationales de Concertation sur l'Industrie en Mauritanie », Nouakchott – Palais des Congrès les 18 et 19 septembre 2006)

Revenu moyen par habitant et pauvreté

Le revenu national par habitant s'élève à 86 065 ouguiyas soit environ 400 \$ US.

Le PNB/tête qui est actuellement de 685 \$ US devrait doubler en 2010 compte tenu des revenus procurés par le pétrole, ce qui entraînera la prochaine sortie de la Mauritanie de son statut de pays de l'IDA.

La production du Champ Chinguitti a démarré en février 2006 sur la base d'une production prévisionnelle annuelle de 18,1 millions de barils pendant 9 ans au moment où le monde connaît une flambée des cours du pétrole.

L'exploitation des autres gisements offshore devrait démarrer au cours des prochaines années, dont le plus important « thiof » serait opérationnel dès 2008.

Remarque: La production moyenne du secteur pétrolier au 30 septembre 2006 s'est établie à 39.297 barils/j, ce qui dénote que le niveau d'exploitation demeure encore loin des prévisions initiales (75.000 barils/j), même si au mois de mars la production moyenne a atteint un niveau de plus de 66.000 barils/j.

Cette situation est due à des difficultés techniques récurrentes liées à l'enlèvement du brut.

(**Source** : « Atelier sur les Outils de Promotion du Commerce extérieur » CCIAM/PNUD, Nouakchott – CNPM, les 6, 7 et 8 juin 2006)

La pauvreté recule fortement à Nouakchott avec une baisse dans les principales zones urbaines à environ 15 %. Dans le milieu rural de la vallée du fleuve, elle est en baisse de 18 % zone dont l'activité économique est basée sur l'agro-pastorale, elle même dépendante de la pluviométrie, par ailleurs particulièrement faible.

Indicateurs	1990	1996	2000
Proportion de la population disposant de moins d'un dollar par jour	56,6%	50,5%	46,3%
Ecart de pauvreté	15,9%	9,2%	7,9%
Part du cinquième le plus pauvre de la population dans la consommation nationale	4,6%	5,4%	5%

En 2000, un peu moins de la moitié de la population, soit 46,3% des mauritaniens, vit en dessous du seuil de pauvreté monétaire correspondant à un dollar par jour. Ces chiffres montrent un recul de la pauvreté de dix points de pourcentage en dix ans, soit en moyenne une baisse de 1,02 point de pourcentage par an pour le taux d'incidence de la pauvreté.

Le rythme actuel est presque suffisant pour la réduction de moitié de l'incidence de la pauvreté entre 1990 et 2015 puisqu'il permet d'atteindre un taux de 31% en 2015 pour un objectif OMD de 28,25%.

En outre, l'objectif de réduction de la pauvreté fixé dans le Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté (CSLP) pour 2015 (19,1%) est plus ambitieux que l'objectif OMD (28,25%)

Dans le cadre de la mise à jour du CSLP, il a été ramené même à 16,3% pour 2015.

La pauvreté est phénomène rural : en 2000, 61,2% des ruraux vivaient avec moins d'un dollar par jour (65,5% en 1996) alors qu'en milieu urbain, cette proportion est de 25,4% (30,1% en 1996)

Les taux de pauvreté les plus élevés sont observés en 2000 au niveau des régions du Guidimagha (78,6%), du Gorgol (76,%) et l'Assaba (65,5%) qui sont des régions agropastorales.

En revanche, les deux grandes régions minières et halieutiques du Nord, Dakhlet Nouadhibou (chef-lieu : Nouadhibou) et Tiris Zemmour (chef-lieu : Zouérate), ont enregistré en 2000 les taux les plus faibles, soit respectivement 4,2% et 16,4%.

Remarque : la pauvreté recule en milieu rural alors qu'elle progresse légèrement au niveau du grand centre urbain de Nouakchott, la capitale. Ce qui prouve que le taux d'incidence suit une évolution élastique et pourrait réagir plus favorablement à des programmes d'investissements s'ils étaient davantage ciblés sur les zones rurales.

(Source : Rapport sur les progrès dans la mise en œuvre des OMD en Mauritanie en 2005, PNUD avec l'appui des Agences de l'UNDG)

1.3. Régime politique

Pionniers du commerce en Afrique Occidentale les commerçants mauritaniens, en intrépides caravaniers, exportateurs de gomme, d'animaux, de peaux et d'or, ont servis de relais pour desservir les régions les plus reculées de Mauritanie et plus tard tout le continent africain.

Cette expérience enrichie de celle acquise au Moyen Orient où la Mauritanie était connue sous le nom de « Bilad Chinguitty » ou pays d'un million de poètes a consolidé sa double vocation, culturelle et commerciale.

Ce statut a permis à cette région de jouer un rôle clé dans le domaine des échanges, constituant ainsi une sorte de plaque tournante du commerce entre les pays de la sous région nord africaine et les anciens Empires Soudano-Sahéliens

La République Islamique de Mauritanie est indépendante depuis le 28 novembre 1960, l'Islam est la religion **du peuple et de l'Etat**.

La Constitution du 12 juillet 1991 a mis en place un régime politique de type présidentiel. Le Président est élu au suffrage universel **direct** à deux tours pour un mandat de **5 ans**. **Il est rééligible une seule fois**. Il exerce le pouvoir exécutif et préside le conseil des ministres dont le 1^{er} ministre définit la politique du Gouvernement. Le Président de la République est M. **Sidi Mohamed Ould Cheikh Abdallahi**.

Le pouvoir judiciaire est indépendant du pouvoir exécutif et législatif et comprend un conseil supérieur de la magistrature.

Administrativement, la Mauritanie est divisée en 13 régions, 54 Moughataa et 38 arrondissements. Les treize régions comprennent : 12 wilayas (régions) et le district de Nouakchott.

Chaque région a à sa tête un Wali (Gouverneur) et chaque Moughataa est dirigée par un Hakem (Préfet).

Les principales villes du pays sont :

- Nouakchott
- Nouadhibou
- Zouérate
- Kaédi
- Atar
- Kiffa
- Sélibaby
- Rosso
- Néma
- Boghé

- Aïoun
- Aleg.

1.4. Aspects économiques

Les recettes en millions d'UM sont de 41 574 et les dépenses de 38 081 : soit un excédent de 3 493.

Au premier semestre de 2006, les recettes fiscales se sont situées à 46,8 milliards d'UM contre 36 milliards d'UM à la même période de l'année précédente, soit un taux d'accroissement de 30%.

Quant aux dons, ils se sont établis à 18,6 milliards d'UM au premier semestre de 2006, sous effet de l'encaissement en juin d'un montant de 13 milliards d'UM au titre de l'Initiative de Réduction de la Dette Multilatérale (IRDM).

Sur la même période de l'année précédente, les dons n'ont été que de 1,13 milliards d'UM.

Ainsi les recettes totales de l'Etat dons compris auraient atteint, au premier semestre de 2006, **82 milliards d'UM**, soit une quasi stabilité par rapport à la même période de 2005 où les recettes se sont établies à 83 milliards d'UM.

Compte tenu des recettes pétrolières dont le montant budgétisé se chiffre à **41,3 milliards d'UM**, soit près de 66% de l'ensemble des recettes (hors dons), les ressources totales de l'Etat, se seraient établies à **123 milliards d'UM** au premier semestre de 2006.

Sur la même période, les dépenses publiques se sont établies à 89,8 milliards d'UM, tirées essentiellement par les dépenses en biens et services qui ont augmenté de 100% entre les deux trimestres, et les dépenses d'investissement (+38%).

Le solde global, différence entre recettes totales dons et recettes pétrolières compris et dépenses totales, a dégagé, fin juin 2006, un excédent de l'ordre de 33 milliards d'UM.

Hors recette pétrolière, le solde global se retrouverait déficitaire d'environ 8 milliards d'UM.

(Source: Point conjoncturel trimestriel édité par la DESD/MAED – N°001/Décembre 2006)

Le secteur rural participe à hauteur de ¼ du PIB mais il importe de signaler qu'il emploie 2/3 de la population active. Ce secteur présente la production agricole et l'élevage. La production agricole progresse annuellement à 21 %.

La contribution du secteur **agropastoral** à la formation du PIB a régressé ces dernières années ; elle est passée de **17,2% en 2001 à 15,4% en 2005**.

Cet apport provient essentiellement du sous-secteur de **l'élevage** qui a représenté en moyenne **13%** du PIB. La part du sous-secteur agricole s'est située quant à elle à 3% en 2005. Elle était de 4% en 2001.

L'apport du secteur agropastoral au budget de l'Etat est pratiquement nul.

Les exploitations agricoles sont soumises au régime de droit commun mais les statistiques budgétaires ne mentionnent pas de recettes en provenance de ce sous-secteur.

Il est de même pour l'élevage à l'exception des droits payés sur les animaux exportés au passage des frontières.

(Source : Rapport de synthèse suite à l'Atelier de concertation nationale sur le Secteur rural « Etat des lieux et Perspectives à court et moyen terme du Secteur », Nouakchott - Palais des Congrès les 8 et 9 février 2007)

La pêche :

Elle présente deux formes d'activité qui se côtoient : la pêche industrielle et la pêche artisanale.

La pêche et le fer représentent 6 % du PIB. La pêche est l'un des piliers des exportations avec 215 000 tonnes exportées et représente 44 % de la valeur totale.

La côte mauritanienne est réputée pour être une des côtes les plus poissonneuses du monde. Ce secteur est considéré par le Gouvernement comme stratégique :

- Contribue à 44% des recettes d'exportations.
- 6% du PIB.
- 21% des recettes fiscales de l'Etat.
- Crée environ 36 000 emplois directs et indirects, soit 6% de la population active.

La consommation intérieure du pays étant faible (16 000 tonnes par an), la quasi-totalité des produits halieutiques pêchés sont exportés.

(Source : MINEFI – DREE/TRÉSOR, janvier 2005)

En se basant sur les données disponibles des captures du sous-secteur de la pêche industrielle au titre des sept premiers mois de l'année 2006, la production aurait enregistré une évolution de 10,5%, s'établissant ainsi à 449.035 tonnes fin juillet 2006, contre 406.283 tonnes sur la même période de l'année précédente.

La hausse de la production enregistrée au niveau du secteur sur la période a été essentiellement tirée par celle des espèces pélagiques (13%), dont le poids représente plus de 90% des captures de la pêche industrielle.

Exprimées en valeur, les exportations sont passées de 23,8 à 25 Milliards d'UM, soit une hausse de 4,6%, essentiellement imputable à l'augmentation des exportations de crustacés (87,4 %) et à la haute valeur marchande des céphalopodes (plus 74% de la

valeur des exportations) qui connaît une légère reprise (0,5%), après une chute vertigineuse de l'ordre de 19% au mois de mai 2006.

(Source: Point conjoncturel trimestriel édité par la DESD/MAED – N°001/Décembre 2006)

L'activité minière et industrielle

Le minerai de fer fournit au pays sa première source de devises, avec 54,8 % du total des exportations.

Aujourd'hui la pêche et l'industrie minière procurent 99% des devises étrangères.

Le secteur minier qui concerne à ce jour, essentiellement l'extraction du minerai de fer par la SNIM, occupe une place de choix dans l'économie du pays:

- Contribue à 55% des recettes d'exportations.
- 12 à 15% du PIB.
- 10% des recettes fiscales de l'Etat.
- La SNIM avec ses 4000 employés (plus 2000 emplois en sous entreprise) est le 2^{ème} employeur après la Fonction publique.
-

(Source : MINEFI – DREE/TRÉSOR, janvier 2005)

L'activité de la SNIM, qui avait connu des conditions défavorables, entraînant une décélération du rythme de croissance de la production (de 5,1% en 2004 à 0,7% en 2005), aurait été marquée en 2006, par une reprise de la production.

En effet, au terme des sept premiers mois de 2006, la production est passée à 6,6 millions de tonnes après avoir été de 5,2 millions de tonnes à la même période en 2005, soit une augmentation de 26%. Si cette tendance se maintenait, la production se situerait à 11,3 millions de tonnes à la fin de l'année 2006 soit un accroissement de 5,2% par rapport à 2005.

Dans cette perspective d'augmentation des prix et des quantités, la valeur des exportations en fin de l'année 2006 pourrait se situer à 115,1 milliards d'UM contre 89,1 milliards en 2005, soit une progression de 29%.

Concernant les Mines de Cuivre d'Akjoujt (Guelb Oumghrein) dont la capacité de production devrait atteindre, dès 2006, 30.000 tonnes de cuivre pur et 2 tonnes d'or par an, le démarrage de l'activité a été inauguré en mars 2006.

Ainsi, le volume de production attendue au cours des quatre derniers mois de l'année serait de 10.000 tonnes de cuivre et 22.000 onces d'or.

(Source: Point conjoncturel trimestriel édité par la DESD/MAED – N°001/Décembre 2006)

Les industries manufacturières contribuent à 4,1 % avec une progression de leur valeur ajoutée de 3,94 % en un an.

Principalement orientées vers le marché intérieur, ces industries commencent à exporter une petite partie de leur production en particulier dans le domaine des pâtes alimentaires, des biscuits, du lait, des eaux minérales, du sel iodé, des allumettes, des emballages et du ciment.

En dehors du secteur minier et de celui de la pêche tournés vers l'exportation, la Mauritanie est faiblement industrialisée avec 41 petites unités en activité.

L'industrie manufacturière mauritanienne est confrontée à un environnement très difficile : **étroitesse du marché local**, faible pouvoir d'achat des consommateurs, dépendance quasi totale des matières premières et des produits semi-finis qui doivent être importés, concurrence des produits étrangers qui bénéficient de l'ouverture du marché avec la libéralisation du commerce extérieur, coûts élevés de l'énergie et du loyer de l'argent...

Les équipements sont souvent anciens et les technologies utilisées ainsi que la faible qualification de la main d'oeuvre ne permettent pas, à quelques exceptions près, de bonnes performances. L'industrie de transformation, contrôlée en grande majorité par le secteur privé, ne représente que 3 % du PIB. Elle employait en 2 000, 1292 salariés et la valeur de sa production était de l'ordre de 40 millions d'euros.

Les secteurs porteurs

Ainsi la croissance depuis 1998 repose à 80% sur le dynamisme des services : transport et télécommunications (+13.8% en 2002), le commerce et la restauration (+3.8%), et les administrations publiques (+7.8%). Le BTP contribue également largement à la croissance (+13%).

L'agro-alimentaire occupe désormais la première place des entreprises manufacturières pour le nombre d'unités, le volume des investissements, les emplois créés, la production et la valeur ajoutée. La valeur ajoutée générée par ce secteur représente 34% de la valeur ajoutée nationale.

Les investissements dans ce domaine sont aussi très conséquents (ils représentent 37% des investissements industriels).

A noter que la fin des préférences commerciales non réciproques imposée par l'OMC (1^{er} janvier 2008) aboutira aux nouveaux **Accords de Partenariat Economique (APE)**, et donc à l'ouverture progressive du marché mauritanien aux produits de l'UE.

(Source : MINEFI – DREE/TRÉSOR, janvier 2005)

Les tableaux ci-dessous fournissent des informations sur les principaux partenaires de la Mauritanie :

Les principaux clients de la Mauritanie	% des exportations de la Mauritanie
La France	19,4 %
Italie	14,7 %
Allemagne	12,2 %
Espagne	11,7 %
Japon	11,4 %
Belgique	7,3 %

Les principaux fournisseurs de la Mauritanie

Fournisseurs	% importations de la Mauritanie
France	40,0 %
USA	8,7 %
Allemagne	8,2 %
Algérie	8,2 %
Espagne	7,9 %
Japon	6,8 %

La Situation de la balance des paiements et l'endettement

Le déficit de la balance des paiements a atteint 2,9 milliards d'ouguiyas.

En 2005, les exportations se sont chiffrées à 604.1 millions US\$ et les importations (FOB) à 1384.4 millions US\$, soit une balance commerciale déficitaire de (-783.3 millions US\$).

Pour la même période les recettes (dons inclus) ont atteint 131.3 millions US\$ contre 166.1 millions US\$ pour les dépenses, soit un déficit de 34.8 millions US\$, selon les statistiques de la Banque Centrale de Mauritanie (BCM)

(Source : www.bcm.mr , 2005)

Les réserves en devises de la Mauritanie couvrent 5,8 mois d'importations.

La Mauritanie a une dette extérieure de plus de 2 milliards de \$ US. La charge annuelle de son remboursement représente 1/3 de la valeur de ses exportations.

Les objectifs de la Mauritanie pour l'an 2015

Sortir de la spirale de l'endettement qui entraîne des charges annuelles de remboursement de plus en plus lourdes (plus de 100 millions de \$ US par an) et condamne toute possibilité d'investissement et donc d'amélioration du revenu du citoyen.

Mettre en œuvre une politique à long terme de lutte contre la pauvreté en portant ses efforts principaux sur le développement du capital humain du pays avec pour objectifs la création d'emploi et l'accroissement du niveau de vie de la population.

Un Mauritanien sur deux vit sous le seuil de la pauvreté avec moins de 1 \$ US par jour.

L'objectif est de réduire la pauvreté à 17 % de la population totale en 2015.

L'un des moyens permettant d'atteindre ce dit objectif est : l'allègement de la dette extérieure.

Le plan mis au point avec l'aide de la Banque Mondiale et des pays créanciers de la Mauritanie propose un allègement important de sa dette extérieure, chaque \$ US de dette annulée devant être systématiquement investi dans le pays pour favoriser le développement économique du pays et la lutte contre la pauvreté. Une période probatoire a été fixée entre 1999 et 2002, avec des allègements partiels de la dette. A partir de 2002, ce sont 1,1 milliard de dollars de la dette qui seront annulés et réinvestis dans le programme de lutte contre la pauvreté. L'objectif est d'atteindre en 2004 une croissance annuelle de 6 %.

Les objectifs à l'horizon 2010

- Ramener l'incidence de la pauvreté à moins de 35% en 2010
- Ramener l'incidence de la pauvreté respectivement en milieu rural à moins de 45% et en milieu urbain à moins de 15% en 2010
- Assurer un taux annuel moyen de croissance de plus de 10% sur la période
- Assurer un accès universel à une éducation de base
- Ramener le taux d'analphabétisme chez les adultes âgés de plus de 15 ans à moins de 20%
- Porter le taux de couverture en soins de santé primaire dans un rayon de 5km à 90%
- Ramener le TMI (Taux de Mortalité Infantile, mois de 12 mois), le TMIJ (Taux de Mortalité Infanto-Juvenile, moins de 5 ans) et le TMM (Taux de Mortalité Maternelle) respectivement à moins de 60‰, 70‰ et 400 pour 100.000
- Porter le taux d'accès à une eau potable à partir d'un robinet intérieur à 50%.

Les objectifs à long terme

- Ramener l'incidence de la pauvreté à moins de 25% en 2015 ;
- Ramener l'incidence de la pauvreté en milieu rural à moins de 35% ;
- Porter le PIB par tête d'habitant à 2.000 dollars ;
- Assurer un accès universel à une éducation de base de qualité d'une durée minimale de 9 ans ;
- Ramener le taux d'analphabétisme chez les adultes âgés de plus de quinze ans à moins de 15% ;
- Assurer un accès universel aux soins de santé primaire dans un rayon de 5km ;
- Ramener le TMI à moins de 40‰, le TMIJ à moins de 55‰ et le TMM à moins de 300 pour 100.000 ;
- Porter le taux d'accès à une eau potable à partir d'un robinet intérieur à 90% ;
- Eliminer les disparités entre garçons et filles au niveau de l'éducation.

(Source : « Atelier sur les Outils de Promotion du Commerce extérieur »
CCIAM/PNUD, Nouakchott – CNPM, les 6, 7 et 8 juin 2006)

Le programme de lutte contre la pauvreté :

1. L'accélération de la croissance économique : favoriser les investissements y compris ceux venant de l'étranger.
2. L'ancrage de la croissance dans la sphère des pauvres. Dans les zones rurales, mettre en place des approches intègres particulièrement dans les domaines de l'élevage des cultures vivrières et sahéliennes avec la participation des communautés locales.
3. Intégrer les populations des quartiers périphériques en permettant aux centres urbains de jouer leurs rôles de pôles régionaux de développement.
4. Le développement des ressources humaines :
5. Rétablir l'adéquation de la formation des jeunes avec les besoins de l'économie.
6. Aider et former sur le tas les initiateurs des microprojets.

La pleine participation la population à la définition des actions : de la concertation avec la société civile dépendra de la réussite du programme.

Axes du Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté (CSLP)

1. Accélération de la croissance
2. Ancrage de la croissance dans la sphère économique des pauvres
3. Développement des RH et de l'accès aux services de base
4. Renforcement des capacités institutionnelles et de la gouvernance

Pauvreté et accès aux services de base :

- La pauvreté : est en diminution (51% en 2000 et 46,7% en 2004)
- Éducation : certains progrès en matière d'accès, mais dégradation de la rétention, de la qualité...
- Santé : couverture sanitaire d'environ 67% dans un rayon de 5 km, mais les niveaux de mortalité sont restés élevés
- Amélioration de l'accès à l'eau potable (l'utilisation de robinet intérieur est passée de 15% en 2000 à 18,5% en 2004)

Priorités du CSLP

- **4 domaines** prioritaires : l'éducation, la santé, l'hydraulique et les infrastructures (transport, énergie, télécommunications, etc.)
- **2 zones** prioritaires : le milieu rural aride et les quartiers précaires
- **2 actions transversales** prioritaires : (SNAT) intégrant une vision prospective et l'adoption du Plan d'Action Nationale pour l'Environnement et le Développement Durable (PANE)
- **1 méthode de travail** prioritaire : la mise en œuvre concertée, coordonnée et suivie du CSLP

(Source : « Atelier sur les Outils de Promotion du Commerce extérieur »
CCIAM/PNUD, Nouakchott – CNPM, les 6, 7 et 8 juin 2006)

2. ANALYSE DU SECTEUR

2.1- L'offre

Le marché du matériel de construction présente divers produits notamment : la peinture, le ciment, le plâtre, le gypse, les briques de hourdis, les carreaux, le fer à béton... La multitude de chantiers de constructions visibles à travers le pays traduit une demande bien présente. La plupart de ces produits proviennent des entreprises de la place qui sont des sociétés anonymes dont certaines parties du capital reviennent à des investisseurs étrangers. Parmi celles-ci, il y a la MAFCI, la CIRCAM (Compagnie Industrielle de Revêtement en Carreaux et Marbre), la SAMIA (Société Arabe des Industries Métallurgiques).

2.1.1. Niveau de production et types d'entreprises présentes dans le secteur

Le secteur du matériel de construction en Mauritanie comprend deux branches qui se ramènent aux produits nationaux. C'est le cas du ciment qui est produit par deux grandes sociétés (Ciment de Mauritanie et MAFCI), couvrant à elles seules l'offre du marché local.

L'autre branche est constituée par le plâtre dont l'offre est assurée par la SAMIA (Société Arabe des Industries Métallurgiques), filiale de la SNIM (Société Nationale des Industries Minières) au capital de 762 000 000 Ouguiyas dont 50% appartient au KREIC (Koweït Réal Estate Investissement Consortium). La SAMIA est la seule usine de plâtre sur toute la sous région Ouest Africaine.

La société fait son activité : Extraction du gypse, production de *plâtre de paris* et fabrication de dérivés du plâtre (briques, hourdis, carreaux, coulis et colle).

La SAMIA est l'unique plâtrière en Afrique de l'Ouest. Sur le marché mauritanien, la concurrence n'existe pas.

Elle a obtenu l'agrément CEDEAO en 1997, ce qui a permis l'ouverture sur le marché de la sous région.

En 2003, l'entreprise a été certifiée ISO 9001, ce qui a amené une garantie de qualité de fabrication à tous les produits.

Le niveau de production de ses produits est en fonction de la demande du consommateur, soit en 2006 pour le gypse 46 000 tonnes et pour le plâtre 17 000 Tonnes.

Les capacités de productions sont pour le plâtre 100 000 tonnes et le gypse pas de limite. Donc la SAMIA peut subvenir à une forte demande.

Le plâtre est utilisé en Mauritanie plutôt pour la décoration et, méconnu pour l'enduit et le plâtre à projeter. Pour ces raisons, la demande intérieure est fortement réduite par rapport à l'offre.

Les gypses de consommateurs sont les quincailleries et quelques chantiers de constructions privés pour le plâtre, et les cimenteries pour le gypse.

La SAMIA n'importe aucun produit, par contre elle exporte ses produits dans la sous région :

Plâtre : 9 500 tonnes/année environ principalement au Sénégal, au Mali et au Nigeria au cours des quatre dernières années.

Gypse : néant, l'équipement pour l'acheminement par bateau n'existe pas actuellement au port de Nouakchott.

La SAMIA offre sa distribution à l'intérieur de Mauritanie est assurée directement par camion pour le gypse et le plâtre.

A l'extérieur du pays, le plâtre est acheminé directement par camion pour les pays africains. Pour l'étranger, les expéditions se font par bateau.

La SAMIA fait son étiquetage et emballage admis : il est prévu dans des sacs en papier sous l'inspection »plâtre fait en Mauritanie,SAMIA, poids de 40 kgs, certifié par BVQI ».L'emballage est unitaire sans palettes, par container pour les expéditions maritimes.

La peinture est produite par la COMACIP (Compagnie Mauritanienne de Commerce et d'Industrie de Peinture), représentante du groupe SIGMA en Mauritanie, et par la SMCI (Société Mauritanienne pour le Commerce et l'Industrie), une société anonyme créée en 1976 et travaillant en partenariat avec MASTER PEINTURE de la France.

Il existe une usine de fabrication de carreaux en Mauritanie qui est la CIRCAM (Compagnie Industrielle de Revêtement en Carreaux et Marbre). Cette compagnie produit du carreau ciment (taille 20/20 ou 30/30), du carreau hexagone, du carreau plinthe, du carreau granitos, des carreaux de marbre, d'agglomérés en ciment et plâtre.

Le fer à béton est produit par la SOFA (Société Arabe de Fer et de l'Acier), filiale de la SNIM qui a démarré ses activités en Octobre 1998.

En ce qui concerne l'importation, il existe trois grandes entreprises à savoir : la EBS, la SOMACOGIR et la SIRCOMA.

-La EBS (Electricité, Bâtiment et Sanitaire), qui compte 328 articles importés.

-La SOMACOGIR (Société Mauritanienne de Commerce Général, d'Industrie et de Représentation), avec 180 articles de construction importés.

-et la SIRCOMA (Société d'Importation de Représentation et de Commerce en Mauritanie) qui répertorie 41 produits de construction, la plupart des carreaux à céramique.

Ces entreprises ont généré énormément d'emplois. A titre d'exemple, Ciment de Mauritanie emploie environ 100 personnes et la MAFCI 90 personnes au total.

La SAMIA, quant à elle en est à une quarantaine d'employés.

La COMACIP, elle emploie 15 personnes.

La SMCI, emploie 30 personnes.

La SIRCOMA emploie 35 personnes.

Notons également que la main d'œuvre qui, il ya quelques années était essentiellement étrangère (sénégalaise, gambienne, guinéenne, malienne...), ne l'est plus actuellement. Il existe à Nouakchott un centre de formation professionnelle pour tous les emplois du secteur informel, ce centre offre une formation de 6 à 2 ans pour qualifier les intéressés.

Ce secteur a aussi fait émerger des bureaux d'études en bâtiment génie civil.

Le niveau de production en matériel de construction est très élevé en raison de la progression spectaculaire du secteur de la construction. En dix ans, Nouakchott a vu naître plus d'une dizaine de quartiers urbains et certains se sont installés à la périphérie, ce qui a largement agrandi la ville.

La SMCI et la COMACIP produisent toutes les deux un total de 170 000 tonnes de peinture par an.

La SAMIA produit 35 000 tonnes de gypse et 13 000 tonnes de plâtre.

La CIRCAM offre 60 à 200 tonnes par jour à la demande.

La quasi-totalité des entreprises présentes sur le secteur sont des sociétés anonymes. Celles-ci ont plusieurs partenaires étrangers qui participent souvent à hauteur de 50% dans les actions de la société. C'est le cas de la SAMIA (Société Arabe des Industries Métallurgiques) qui est une société anonyme au capital de 762.000.000 millions ouguiyas, dont les partenaires sont le KREIC (Koweit Real Estate Investissment Consortium) avec 50% des actions. L'usine se trouve à la sortie de la ville de Nouakchott dans un quartier nommé ARAFAT.

En ce qui concerne la production de ciment, Ciment de Mauritanie est une société anonyme au capital de 240 000 000 UM. Elle est associée à la **Compañía Valenciana de Cementos Portland** qui détient 10% des actions, les 90% restants appartenant à des privés Mauritaniens. Ciment de Mauritanie a été créée en 1979 et se trouve au port autonome de Nouakchott.

L'autre grande société est la MAFCI qui est une entreprise Mauritano-Française au capital de 86 000 000 UM, dont la participation extérieure est de 51% par les Français et 49% par les Mauritaniens. Elle se trouve au niveau du wharf près du port autonome de Nouakchott.

Ces deux sociétés de ciment ont préféré s'éloigner de la ville afin d'éviter de polluer l'environnement des populations.

La SMCI (Société Mauritanienne de Commerce et d'Industrie) est une société d'origine Mauritanienne qui a été créée en 1976 et dont le principal partenaire est la société française de peinture : MASTER PEINTURE. Les locaux de la SMCI se trouvent en face de l'aéroport de Nouakchott, dans le quartier du ksar en face du ministère du commerce.

Par contre la CIRCAM (Compagnie Industrielle de Revêtement en Carreaux et Marbre) est une société individuelle qui a un seul propriétaire (le président directeur général). Cette compagnie est installée Nouakchott, toujours dans le quartier du ksar. Le régime de la CIRCAM est à peu près identique à celui de la SIRCOMA (Société d'Importation de Représentation de Commerce en Mauritanie). Cette entreprise est une propriété familiale disposant de deux grands dépôts de matériel de construction à Nouakchott, dont l'un se trouve dans la zone d'El Mina et l'autre à Tevregh Zeina. Il s'agit là de la plus grande société d'importation en matériel de construction.

La COMACIP (Compagnie Mauritanienne de Commerce et d'Industrie de Peinture) est une représentation de la SIGMA en Mauritanie, elle est néanmoins d'origine mauritanienne et son domaine se situe à El Mina, à quelques centaines de mètres du dépôt de la SIRCOMA.

Les sociétés de fabrication de produits ont besoin de partenaires pouvant leur fournir des matières premières. C'est le cas des magasins de ciment qui importent environ 110 tonnes de matières premières.

2.1.2. Types de produits offerts

Différents types de produits sont offerts sur le marché mauritanien de la construction. Parmi ceux-ci, il y a : le ciment de clinker qui est produit par Ciment de Mauritanie. Cette entreprise est concurrencée dans la distribution par la MAFCI dont les produits sont de bonne qualité.

Le ciment blanc est importé de la Belgique qui en est le plus grand fournisseur. A part les produits fabriqués en Mauritanie (le ciment, le plâtre, la peinture et dans une certaine mesure le carreau), le reste du matériel est totalement importé de l'Europe, notamment de l'Espagne, l'Italie, la France, la Belgique.

Tout le matériel sanitaire et les carreaux proviennent de ces pays surtout de l'Italie et de l'Espagne.

Par ailleurs, le matériel électrique pour le bâtiment est importé de l'Espagne, de la France, de l'Allemagne, du Maroc, de la Tunisie. Ces deux derniers fournisseurs sont très peu sollicités en raison de la faible qualité de leurs produits. Il existe à Nouakchott une grande représentation fournissant essentiellement du matériel électrique, il s'agit de *ESTRELLA DE ORO*, qui est ravitaillée par des Espagnols.

Le bois existant en Mauritanie est totalement importé à partir de plusieurs pays comme la Côte d'Ivoire, le Brésil, la Thaïlande, les Philippines et est destiné à la menuiserie ou à la construction des bâtiments. Il s'agit du bois de contre plaqué, isorels, formicas de placage mais aussi du bois Samba de trois catégories.

L'offre concerne également le matériel de plomberie tel que la tuyauterie pour les installations sanitaires.

Quant au fer à béton, il existe deux catégories de fer à béton sur le marché :

- le fer produit par la SAFA (Société Arabe de Fer et d'Acier), une filiale de la SNIM (Société Nationale d'Industrie Minière).
- et le fer à béton importé de la France.

Tout récemment, Ciment de Mauritanie a ouvert une usine de béton qui produit un mélange de ciment, de sable et de coquillage, destiné au coulage des dalles. Ce mélange de béton se faisait le plus souvent sur les lieux du chantier, alors qu'aujourd'hui, il suffit de commander une quantité à cette usine.

Le marché mauritanien du matériel de construction compte deux sortes de peinture :

- une production en peinture à eau (chaux vive) qui est industrialisée en Mauritanie par la COMACIP avec la marque Sigma.
- Et la peinture à l'huile, fabriquée et commercialisée par la SMCI de marque MASTREA.

Enfin, la CIRCAM quant à elle propose : des carreaux de ciment granito, du granito application, du marbre reconstitué et aussi des agglomérés en ciment, en plâtre et des bordures et pavés.

2.2. La demande

La demande en matériel de construction est de plus en plus croissante. En effet, le contexte socio économique actuel a tendance à favoriser la construction massive de logements en Mauritanie. Ainsi, la SOCOGIM (Société de Commerce et de Gestion Immobilière) a développé un projet immobilier à Nouakchott qui renforce la demande sur une période de 10 ans.

Il existe trois types de consommateurs : les particuliers, les entreprises telles que la SOCOGIM, et les sociétés de bâtiments et travaux publics. Le consommateur mauritanien préfère les produits importés particulièrement ceux provenant de l'Espagne (carreaux), de la France (fer à béton) et de l'Italie (matériel sanitaire).

2.2.1- Niveau de la consommation

Le niveau de consommation en matériel de construction est relativement élevé. Cette situation s'explique par le nombre de chantiers existants dans le pays, particulièrement à Nouakchott. En très peu de temps, le centre ville ou la zone administrative, a vu apparaître plusieurs immeubles le plus souvent à plusieurs étages abritant des bureaux ou des appartements pour le tourisme.

La SOCOGIM (Société de Commerce et de Gestion Immobilière) a un programme de construction étendu entre l'année 2000 et 2010 qui s'élève à 2.826 logements à Nouakchott. Ces projets sont financés par trois banques qui ont un grand pourcentage dans ces projets. Il s'agit de la BMCI (Banque Mauritanienne pour le Commerce International), la BADH (Banque pour le Développement et l'Habitat) et la BCI (Banque pour le Commerce et l'Industrie).

La société de construction et Gestion Immobilière (SOCOGIM) est une société d'économie mixte au capital de 1 088 233 000 Ouguiyas.

La société de la SOCOGIM rentre dans le cadre des mesures prises par les pouvoirs publics pour faire face au problème critique du logement aggravé par l'exode massif dû aux années de sécheresse qui a eu pour conséquence le développement de l'habitat spontané dans les grandes villes du pays et particulièrement à Nouakchott.

Dès le départ la société s'est fixée comme objectif d'étude et réaliser toute entreprise et toute opération visant directement ou indirectement l'amélioration et le développement de l'habitat à bon marché en République Islamique de Mauritanie.

Durant les premières années de son existence la société a orienté ses activités vers la production de logements économiques destinés aux citoyens à faible revenu.

Plus de 5 500 logements et parcelles assainies ont été réalisés dans les villes de Nouakchott, Rosso, Zouerate et Nouadhibou, dont près de 2 100 logements constituées essentiellement de logements sociaux ou économiques.

Ces programmes sociaux ont pu être réalisés grâce à des financements très avantageux (dont des Fonds : FSD et subvention Koweïtien à l'état rétrocédés à la société comme apport en capital) et subvention faites par l'état pour le financement des réseaux d'alimentation en eau et électricité des programmes.

Dans le cadre de l'aménagement urbain un programme d'habitat populaire a été réalisé dans la ville de Rosso, ce programme de logement comporte deux volets : un volet viabilité de terrain et un volet auto- construction assisté.

Par ailleurs la société a réalisé, à une échelle plus réduite, certains programmes de logement moyen standing dans la ville de Nouakchott, ainsi que des programmes de parcelles assainies et un centre commercial bâti sur une superficie de 24694m², ce centre est composé de 384 boutiques, de 264 Kiosques et un grand hangar.

La société à l'état actuel s'engage pour la réalisation de 1002 logements à Ilot K extension.

Cette progression et la tendance du secteur de la construction ont engendré la création de plusieurs bureaux d'études et entreprises de construction, notamment BECATEC, BICA, DEMOCOF, BAHER.

Dans le cadre des Entreprises de construction, on peut citer : (ALTAWFIK), (ERTD), (MAURIBAT), (ERB), (EMCG-TPS), (SMBT), (ERCB), (EMAT-PS) (signification dans l'Annexe, Liste des importateurs).

2.2.2 - Préférences du consommateur

Etant donné que le marché du matériel de construction compte des produits locaux de très bonne qualité tels que le ciment, le plâtre, la peinture, le client Mauritanien n'hésite pas à choisir le produit local s'il est jugé de bonne qualité. Cependant, en ce qui concerne le fer à béton, celui de la France est préféré à celui produit par la SAFA, car jugé plus solide et de meilleure qualité.

Pour ce qui est du matériel sanitaire, la préférence est tournée vers les produits italiens et espagnols, et plus précisément vers la marque «ROCA » qui est très convoitée par les clients.

Cependant, en ce qui concerne le revêtement aux carreaux, étant donné que la CIRCAM ne produit pas de carreau à céramique, la tendance va vers les carreaux importés en très forte quantité d'Espagne.

2.2.3 - Types de consommateurs

On peut citer trois types de consommateurs en Mauritanie dans le domaine du matériel de construction :

- Il y a d'abord les particuliers, qui sont des personnes privées ayant des chantiers pour leur maison ou pour un local à louer.
- Ensuite, il y a la SOCOGIM qui est une Société de Construction et de Gestion Immobilière qui commercialise des logements à long terme.
- Enfin, il y a les sociétés de bâtiments et de travaux publics (BTP). L'AMEXTIPE (Agence Mauritanienne d'Exécution des Travaux d'Intérêt Public pour l'Emploi) est un exemple d'entreprise publique à la différence de la majorité qui est privée. L'un des objectifs de cette agence consiste à réaliser des infrastructures d'utilité publique, en développant les petites et moyennes entreprises du secteur Bâtiments et Travaux publics. Elle a ainsi créé 9 381 emplois.

L'Agence mauritanienne d'exécution des travaux d'intérêt public pour l'emploi (AMEXTIPE) est une organisation non gouvernementale (ONG), reconnue par Récépissé du Ministère de l'Intérieur, des Postes et Télécommunications, n° 02161 du 03/12/1992, comme association à but non lucratif, régie par la loi n° 64-098 du 09 juin 1964 relative aux associations, et dotée de la personnalité morale et de l'autonomie financière et administrative.

En tant qu'Agence de Maîtrise d'Ouvrage Délégée, ses rapports avec l'Administration sont régis par une convention cadre signée avec le Ministère du Plan, en date du 09/12/1992 et par les conventions spécifiques de maîtrise d'ouvrage déléguée que les différents départements peuvent signer avec elle.

L'AMEXTIPE est, en outre, reconnue d'utilité publique par décret n° 139-92 et par la convention cadre citée plus haut.

Elle a pour objectifs principaux : (a) de promouvoir l'émergence de PME dans le secteur des BTP, (b) de réaliser des infrastructures socio-économiques de base au profit des bénéficiaires (municipalités, Etat), (c) de contribuer à la lutte contre la pauvreté et le sous-emploi et (d) de soutenir le processus de décentralisation par la mise en place, au profit des communes, d'instruments de gestion urbaine et municipale.

La référence à un manuel de procédures, agréé à la fois par le Gouvernement et les bailleurs de fonds, et qui est fondé sur les principes d'indépendance, de transparence, d'efficacité et d'économie, constitue la caractéristique fondamentale d'AMEXTIPE, qui fait l'objet, tous les six (06) mois d'un audit technique, comptable, financier et de gestion.

Les atouts de l'Agence sont la célérité et la transparence dans ses procédures de passation de marchés et de paiement ainsi que sa capacité à réaliser les ouvrages qui lui sont confiés dans des conditions optimales de délais, de coût et de qualité.

Les sociétés de BTP (Bâtiment Travaux Publics) font des prestations de services comme des contrats de construction, d'architecture, d'équipement, d'études techniques et de contrôle sur le bâtiment. Ces entreprises reçoivent le plus souvent un montant destiné à la construction des bâtiments pour une durée déterminée. Elles fonctionnent un peu comme la SOCOGIM mais sous forme privée. Il s'agit d'un contrat direct entre un

particulier et l'entreprise ou entre l'entreprise et l'administration qui lui confie la construction d'un domaine public tel que les écoles, les marchés.

2.3. Le commerce extérieur

Le commerce extérieur est essentiellement marqué par l'importation de produits en provenance de plusieurs pays (Espagne, France, Arabie Saoudite, Sénégal, Chine...). Bien que disposant d'industries de fabrication de matériel de construction, la Mauritanie n'exporte pas de produits.

2.3.

Libellé	Pays	Valeur CAF en UM	Poids Net en Kg
Plâtre contenant des retardateurs	Belgique	1 626.898	60.000
Plâtre	Espagne	918.000	25.000
Plâtre	France	153.104	2.234
Plâtre	Inde	462.400	15.000
Plâtre	Thaïlande	945.000	28.000
Ciment portland blanc	Belgique	10.198.372	473.200
Ciment blanc	Espagne	2.940.692	100.490
Ciment blanc	France	2.207.159	60.100
Chaux vive de calcium	Danemark	540.000.	22.000
Chaux vive de calcium	Espagne	7.273.726	251.830
Chaux vive de calcium	Italie	603.329	20.000
Peinture vernis solution polyester	Espagne	542.400	8000
Peinture de polymeres acrylique	Arabie saoudite	325.331	1.100
Peinture de même	Espagne	1.025.003.	3.825
Peinture de même	France	1.457.724	1.815
Peinture de même	Italie	2.033.623	14.262
Peinture de même	Allemagne	542.299	7.000
Peinture de même	Maroc	2.126.000	11.300
Peinture acrylique ou vinylique	Abu Dhabi	5.153.000	12.000
Autres peinture et vernis	Tunisie	5.000	8.000
Bois de coniferesen plaquette	Côte d'Ivoire	218.666.120	9.684.590
Bois de même	Espagne	833.333	2.000
Bois de même	Ghana	557.056	13.274
Feuille de placage	Côte d'Ivoire	3.165.837	39.580
feuille de placage bois tropicaux	Espagne	2.186.000	23.306
Pieces de ceramique farine, terre	Espagne	995.300	22.000
Pieces de ceramique farine, terre	Taiwan	1.993.000	85.620
Verre forme de feuillecontre collée	Chine	1.997.700	32.790
Verre forme de feuillecontre collée	USA	2.191.598	2.204
produits laminésd'aluminium	France	1.822.160	6.000
Fer à beton 6mm	Belgique	47.013.674	753.074
Fer à béton 6mm	Côte d'Ivoire	2.440.347	53.155

Fer à béton 6mm	Dubai	1.242.000	24.000
Fer à béton 6mm	France	2.000.000.	49.940
Fer à béton 6mm	Sénégal	19.441.507.	449.000
Autres fer	URSS	242.065.058	3.880.325
Aluminium sous forme brute	Espagne	3784.000	15 689
Aluminium sous forme brute	France	930.000	7.000
Alliage d'aluminium sous forme bru	Espagne	70.000	1.012
Poudre d'aluminium non lamellaire	Origine indéterminée	23.865.775	84.200
Barre de profils alumium non allié	Plusieurs destinations	1.820.000	8.915
Profils creux en alliage d'aluminium	Espagne	468.870	5.750
Barre et profils d'aluminium	Plusieurs pays	4.913.254	39.030
Tôles ondulées d'aluminium	France Sénégal	8.585.480	86.161
Autres tôles bande carrée	Belgique	1.457.000	15.000
Tôles d'autres formes	Chine Dubai et autres	9.044.987	123.432
Autres tôles aluminium	Espagne	269.360	20.600
Autres feuilles d'aluminium	Espagne	52.714	650
Feuille et bande d'aluminium	France	339.721	456

Source : Douane

2.3.2 - Quantités exportées

Les industries mauritaniennes de matériel de construction n'exportent pas leurs produits vers les pays étrangers. Ce secteur vient tout juste de prendre son essor, c'est l'une des raisons pour lesquelles les produits sont écoulés sur le marché local en très peu de temps. De plus, le prix de leurs produits peut se révéler très cher au niveau international, en comparaison avec ceux importés.

2.4. Distribution

Les produits liés à la construction sont disponibles au niveau des quincailleries et des grossistes de la place. Certaines grandes entreprises, notamment la Estrella de Oro pour le matériel électrique, disposent également de représentations qui assurent leur distribution dans les différentes zones du pays. Les camionneurs participent également à la chaîne de distribution.

La distribution de matériel de construction en Mauritanie se fait en grande partie par des quincailleries qui sont près d'une vingtaine à Nouakchott. Il y a aussi des grossistes, tels que la SIRCOMA, la SOMACOGIR qui sont les plus grands distributeurs car ils importent du matériel de construction provenant de l'étranger. Pour ce faire, elles disposent chacune au niveau de Nouakchott de grands entrepôts. Ils alimentent les quincailleries qui se ravitaillent en gros pour revendre en détail.

Cependant, toutes les usines de production de matériel de construction ont des représentations en ville et un peu partout à l'intérieur du pays, surtout pour les principales villes comme Nouadhibou, Kaédi, Atar Rosso...

Les plus grands distributeurs de matériel électrique pour le bâtiment sont la EBS et ESTRELLA DE ORO, la première dispose aussi de tout un arsenal sanitaire en plus du matériel électrique.

En ce qui concerne les charges de sable et de coquillage, des camionneurs (avec un effectif d'au moins 5 personnes) participent au processus de distribution ou de commercialisation. Les camions peuvent faire plusieurs voyages par jour car cette activité est très lucrative. En effet, le coût d'une charge de sable est de 5 000 UM, alors que celui d'une charge de coquillage revient à 1 100UM.

2.5. Aspects clés dans la commercialisation

L'acheminement du matériel importé se fait par voie maritime à travers les deux ports du pays, Nouadhibou et Nouakchott. Les produits sont soumis à un emballage et un étiquetage spécifiques variant selon le type de produits (peinture, ciment...). Les taxes sont relativement élevées. Les médias constituent les principaux moyens de promotion.

2.5.1 - Tarifs et barrières à l'entrée

L'importation de produits requière indispensablement la présentation d'un certificat délivré par la SGS (Société Générale de Surveillance).

La liste ci-dessous présente les différents taux de taxe à l'importation appliqués aux produits :

-carreau	(45,14%)
-ciment blanc	(27,44%)
-bois.....	(17,72%)
-fer à béton	(36,88%)
-sanitaire.....	(45,14%)
-verre à vitre.....	(45,14%)
-marbre.....	(27,44%)
-peinture à l'huile.....	(27,44%)
-peinture à l'eau	(32,10%)
-plâtre.....	(36,88%)
-gypse.....	(27,44%)

2.5.2 - Etiquetage et emballage admis

L'emballage des produits tel que le ciment et le plâtre doit être soit un sac à trois plis, soit un carton.

Pour ce qui est de la peinture, le système d'emballage est double : il s'agit d'un emballage en seaux métallique et plastique que la COMACIP importe de la Belgique ou de la Hollande.

Le carreau et le matériel sanitaire sont des produits finis qui n'ont pas besoin d'un emballage spécial.

2.5.3. Moyens de paiement admis

Les paiements se font par crédit ou par cash selon le degré de confiance entre les deux parties.

2.5.4. Promotion

Les entreprises du secteur font la publicité de leurs produits dans les principaux journaux quotidiens et hebdomadaires (Nouakchott Info, Éveil hebdo, la Colombe, la Tribune, etc....).

La télévision, la radio, les annuaires téléphoniques et les panneaux sont également utilisés comme moyens de promotion afin de stimuler les investissements étrangers.

2.5.5. Transport

Le moyen de transport le plus utilisé dans le domaine du commerce extérieur en Mauritanie est la voie maritime (ports de Nouakchott et celui de Nouadhibou). L'acheminement du minerai de fer se fait très souvent grâce à l'existence des lignes directes reliant ces deux ports à l'Europe.

3 - ANNEXES

3.1 - Foires

Il n'existe pas de foire sur le matériel de construction en Mauritanie. Cependant, les sociétés en rapport avec ce secteur vont le plus souvent assister aux expositions qui ont lieu à l'étranger.

3.2 - Adresses utiles :

-Ministère de l'équipement et des transports

Boîte postale : 237 Nouakchott

ksar -primature

Téléphone : 525.33.37 525.33.51 525.3870

Domaine d'activité : service public administration publique, équipement, habitat et architecture

-La chambre de commerce d'industrie et d'agriculture en Mauritanie :

Boîte postale : 215 Nouakchott Tevregh Zeina, avenue de l'indépendance.

Téléphone : 525 2214 Télécopie : 525 38 95

Domaine d'activité : commerce entreprise service public administration publique

-Cimdet:

(Centre d'Information pour le Développement Economique et Technique)

Boîte postale : 2119 Nouakchott Tevregh Zeina, rue Omar

Téléphone : 529.28.82 525.8738

email :cimdet@toptechnology.mr

-SGS:

(Société Générale de Surveillance)

Téléphone: 525.46.33 525.4632

Fax: 525.46.31

Boîte postale : 5556

Site web:www.sgs.com

email : sgs.mauritania.lo@sgsgroup.com

-Socogim:

Société de Construction et de Gestion Immobilière

Immeuble Brakna , avenue de l'indépendance, Nouakchott

Boîte postale: 28 Nouakchott

Téléphone : (222)525.1715 / fax : (222) 525.42.13 /mail: socogim@mauritel.mr

3.3- Liste des importateurs

ESTRELLA DE ORO : -lustres, plafonniers, éclairage, lustre en cristal (gros-détail), lampe de coin, lampe de chevet, lampadaires, décoration de maison), Nouackhott (tél.25.78.82).

JAMAL TAWIL Quincaillerie : (Acier, bois, contre plaqué, vitrerie, outillage, carrelage sanitaire). Nouackhott (Tél. 25.17.75).

SOCIC : (articles de jardin, outillage, électricité, plomberie) Nouackhott Tél. 29.14.15.

BATIMAT : (Peinture, outillage, sanitaire droguerie et électricité). Nouackhott Tél. 25.65.45

SAMMOUR : (outillage, électricité, plomberie, menuiserie, peinture et de travaux divers). Nouackhott Tél. 25.55.56

SIRCOMA : (tout matériel de construction, maçonnerie, plomberie, peinture sanitaire, menuiserie, carrelage). Nouackhott.

SOMACOGIR : (tout matériel de construction, et matériel horticole).

E .B.S : (tout le matériel électronique et sanitaire pour le bâtiment).

-Ahmed cherif , etse

BP : 1024, Nouakchott, Medina 3

Tel: 525.10.66

Entreprise individuelle

Domaine d'activité : commerce, industrie du bâtiment et des travaux publics

Type d'activité : matériaux de construction (distribution)

-Baba Guèye & fils, ets

BP 531 Nouakchott, Médina 3

Tel : 525 67 87

Entreprise individuelle

Domaine d'activité : industrie du bâtiment et des travaux publics

Type d'activité : bâtiment et matériaux de construction (distribution)

-Bally Sidi Boubacar, ets

BP : 4337, Nouakchott, avenue Nasser

Tel : 525 83 84

Entreprise individuelle

Domaine d'activité : commerce industrie du bâtiment et des travaux publics

Type d'activité : matériaux de construction (distribution), mobilier

-CIBA (société pour le Commerce l'Industrie et le Bâtiment) SA

BP : 633 Nouakchott, ksar près de la faculté des sciences juridiques et économiques

Tel : 525 38 58

Domaine d'activité : commerce, industrie du bâtiment et des travaux publics

Type d'activité : matériaux de construction (fabrication de tuyaux pour la construction)

-EMBT PA import-export

(Entreprise Mauritanienne de Bâtiment de Travaux Publics et d'Aménagement)

BP : 40048, Nouakchott, avenue Kennedy

Tel : 525 18 30 / 525 64 79 fax : 525 70 81

Entreprise individuelle

Domaine d'activité : commerce industrie du bâtiment et des travaux publics

Type d'activité : matériaux de construction (distribution), travaux publics

-Mohamed Maouloud ould Abeid, ets

BP: 606, Nouakchott

Tel : 525.29.29

Entreprise individuelle

Domaine d'activité : commerce industrie du batiment et des travaux publics

Type d'activité : matériaux de construction (distribution) articles de ménage et de cuisine

-SOKIMET (Société Kaédienne d'Import-Export et de Transport) SA

BP : 395, Nouakchott, zone industrielle près de la SOBOMA

Tel : 525 30 07 fax : 525 30 07

Domaine d'activité : commerce industrie du batiment et des travaux publics

Type d'activité : matériaux de construction (distribution)

-SOMACOR TM

(Société Mauritanienne de Commerce et de représentation des travaux de menuiserie

BP : 30029 Nouakchott, avenue KENNEDY sebkha

Tel : 525 50 36

SARL

Domaine d'activité : commerce, industrie du batiment et des travaux publics

Type d'activité : matériaux de construction (distribution)

-SOMIBA TP (sa)

(Société de Bâtiment d'industrie et de menuiserie)

BP : 40161, Nouakchott zone industrielle foire

Tel : 525 32 76 525 39 41

Domaine d'activité : industrie de transformation, de commerce, d'industrie du batiment et des travaux publics

Type d'activité : bâtiment automobile menuiserie métallique.